

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**Mercredi 1<sup>er</sup> février 2023**  
**De la commune de LA VRAIE-CROIX**

**Séance du 1<sup>er</sup> février 2023**

<b>Nombre de membres</b>		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

L'an deux mil vingt-trois, le premier février, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

**Présents** : P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – C.DOUET – M.PONDARD – M.PRIME – C.ROLLAND – M.LEFORT – P.BONNIN – S.TACHEAU

**Convocation** : le 24 janvier 2023

**Absents excusés** : J.CAPELLE – M.QUATREVAUX – S.POUPET –

**Absents** : E.BROHAN

**Pouvoirs** : J.CAPELLE donne pouvoir à P.GUIBLIN – M.QUATREVAUX donne pouvoir à E.GEVA – S.POUPET donne pouvoir à P.BOUVET

**Secrétaire de séance** : E.GEVA a été désignée secrétaire de séance.

**SOMMAIRE**

**Délibération suite enquête Publique aliénations chemins ruraux**

**Délibération exonération pénalités marché pôle multifonctions**

**Délibération « ouverture de crédits d'investissement » avant le vote du BP 2023**

**Admission en non-valeur (4,05 €)**

**Délibération « Fêtes et cérémonies »**

**Affaire juridique commune de La Vraie-Croix / Kourchidian**

**Enquête RD 775**

**Prise en garantie contrats de prêt construction 4 pavillons par Armorique Habitat**

**Questions diverses**

**1 - Habillage intérieur Glyscène**

Recouvrir d'un bardage le béton à l'intérieur de béton et d'un acrotère, car problème d'infiltrations.

Devis : ART toitures 6 828€ finition bac acier noir -> entreprise qui a travaillé sur le chantier jusqu'ici.

Devis Dersoir : 6015€ finition bac acier alu

Choix du conseil pour AR Toitures car il a eu le chantier jusqu'ici et proposé une meilleure finition.

*Adopté à l'unanimité*

**2 - Délibération suite enquête Publique aliénations chemins ruraux**

Aliénation d'un chemin rural au Plesque, aliénation partielle à La Cabedocerie, et à la Lande de la Butte du Temple.

Ces aliénations ont été soumises à enquête publique. Retour favorable de cette enquête.

*Adopté à l'unanimité*

D'autres parcelles seront à aliéner par la suite, qui desservent une seule maison, et dont l'entretien ne devrait pas incomber à la mairie.

### **3 - Délibération exonération pénalités marché pôle multifonctions**

Le chantier a été livré avec de nombreux retards. Des pénalités sont appliquées pour les retards sur les travaux ou pour l'absence des artisans aux réunions de chantier. Certains retards s'expliquent par la COVID, par le retard pris par d'autres artisans, etc. La pénalité pour l'absence à la réunion de chantier est de 100€ par réunion. La pénalité pour les jours de retard est de 150€ par jour.

Il est proposé d'exonérer certaines entreprises pour lesquelles les absences et journées de retard peuvent se justifier.

*Adopté à l'unanimité*

### **4 - Délibération « ouverture de crédits d'investissement » avant le vote du BP 2023**

Avant le vote du budget en avril, il faut pouvoir commencer à engager des dépenses, il faut donc ouvrir des crédits.

Le quart du prévisionnel investissement représente 386 000€ environ. Il faudrait ouvrir un crédit de 249 000€ pour payer notamment l'indemnité d'éviction du domaine de Bobéhec, la restitution de la caution, les frais de notaire. Il y a également une étude de faisabilité avec le cabinet Bléher, et la maison Le Bouquin qui doit être signée le 15 février.

*Adopté à l'unanimité*

### **5 - Admission en non-valeur (4,05 €)**

3 créances de loyer pour lesquelles les sommes sont trop faibles pour faire appel au recouvrement. Il est donc décidé de les annuler.

*Adopté à l'unanimité*

### **6 - Délibération « Fêtes et cérémonies »**

Préciser les dépenses à imputer sur 2 comptes comptables. Par le passé sur Fêtes et cérémonie pour les événements organisés par la mairie et un autre compte Réception pour les réceptions mairie.

Dans la nouvelle nomenclature, ce qui se rapporte à des inaugurations et les vœux du maire seront inclus au compte Réceptions et tous les autres événements, départs de salariés et autres, iront au compte Fêtes et cérémonies.

*Adopté à l'unanimité*

#### **7 - Affaire juridique commune de La Vraie-Croix / Kourchidian**

L'audience aura lieu le 10 février 2023 à 9h15 concernant l'Appel fait par la mairie. Le nouveau mémoire du cabinet d'avocat a été envoyé en mairie.

En première audience, le juge avait fixé le tarif à 25€ du m<sup>2</sup> alors que les terrains sont achetés par la mairie autour de 12€ le m<sup>2</sup>, en prenant pour exemple une valeur de référence de Sulniac, commune plus importante, qui dispose de plus de services. Le cabinet comptable a pris référence sur des terrains sur Plaudren, Monterblanc, Elven, Limerzel, Muzillac avec des prix de 5€ à 15€.

Le prix d'achat des terrains par la mairie se répercutent ensuite sur le prix des terrains pour les lotissements et ne permet plus à des jeunes ménages ou autres d'investir sur des communes à proximité de Vannes. C'est pourquoi le conseil veut maintenir un tarif d'achat des terrains raisonnables, dans l'intérêt général.

#### **8 - Enquête RD 775**

Enquête publique qui porte sur la demande d'autorisation environnementale emportant dérogation espèces protégées et autorisation de défrichement au projet de la mise en 2x2 voies de la RDD 775. L'enquête doit avoir lieu du 1<sup>er</sup> au 31 mars. 4 Permanences en mairie : 1<sup>er</sup> mars matin, 13 mars après-midi, 23 mars matin, 31 mars après-midi.

Pour l'instant, il s'agit d'une information au conseil sur les dates à venir. Le dossier n'est pas encore arrivé en mairie.

#### **9 - Prise en garantie contrats de prêt construction 4 pavillons par Armorique Habitat**

Le chantier doit débuter fin février.

Il faut prendre une délibération de la prise en garantie à hauteur de 50% pour les prêts contractés pour les 4 constructions.

*Adopté à l'unanimité*

#### **10 - Questions diverses**

Concernant l'îlot cœur de bourg, le nouveau projet a été présenté à l'EPF (Etablissement public foncier) par le maire ce mardi. Pour mémoire, l'EPF avait porté l'acquisition du bâti et de la parcelle. Accord de maintien des aides travaux et réhabilitation à la commune. Accord de principe de l'état pour la subvention de 350.000€. La réponse de la région est encore en attente.

Devis Maison Louis et Ecole publique.

- Dans l'école des 4 saisons, problème de température dans le dortoir : devis isolation Breizh Confort à Ploeren 10 537,98€ - Quali Confort à Plougoumelen 10 270,40€

Breizh confort, isolation soufflée, Quali confort isolation en plaques, plus pratiques s'il faut enlever des plaques du plafond

- Demande également de devis pour la maison Louis : Breizh Confort 2 147€ Quali Confort 1 197€.

Il est proposé de retenir Quali confort pour ces deux chantiers

### *Adopté à l'unanimité*

Charrette de Monsieur Guého qui se propose de faire don de la charrette à la commune, qui va nécessiter un travail de restauration important et un espace de stockage.

Vu l'état actuelle de la charrette, la déplacer semble risqué et il semble compliqué de lui trouver un lieu de stockage. Pour des raisons de sécurité, cette charrette ne pourra pas être utilisée, pas même en déco. Le conseil décide de ne pas prendre ce don.

### *Adopté à l'unanimité*

Consultation pour le lotissement cœur de bourg lancée depuis le 20 janvier jusqu'au 20 février. La préparation du chantier devrait avoir lieu au printemps et livraison des lots fin septembre.

Les acquéreurs des lots paieront un forfait selon le logement pour la gestion de leurs déchets sur les chantiers. Les matériaux seront collectés et recyclés. La gestion des déchets ne sera donc pas facturée par les entreprises.

3 prix de cession vont être proposés : différents tarifs seront proposés selon l'exposition du terrain, l'emplacement, le dénivelé, etc.

Primo-accédant : 93-134€

Résidence principale hors primo : 103-147€

Investisseurs : 112 à 160€ m<sup>2</sup> -> en attente de rehausser ce tarif

Investisseurs non prioritaires, après une période de commercialisation d'un an. 3 terrains réservés pour les investisseurs. Ce point pourra être revu en fonction des ventes réalisées.

Clause anti-spéculative à l'étude.

Clim'action : des arbres ont été abattus durant l'hiver. Plantations à prévoir, la mairie souhaiterait faire appel à l'association clim'action pour choisir les essences à replanter et prévoir l'aménagement de l'ancien parcours sportif. Appel à projet sur Questembert Communauté sur la plantation forestière qui prend fin en juin 2023.

Clim'action propose la plantation de 800-1000 arbres par hectares (densité à revoir) avec animations autour des plantations. Lien possible avec les écoles. Journées citoyennes à prévoir pour préparer le site. Inventaire en cours par des étudiants sur la faune et flore du site.